

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Réunion du Conseil municipal
Charles Dayot, élu maire de Mont de Marsan**

Charles Dayot a été élu, au premier tour, maire de Mont de Marsan avec 31 voix sur 38 suffrages exprimés, lors du Conseil municipal du vendredi 7 juillet 2017. Il succède à Geneviève Darrieussecq, nommée Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

Charles Dayot est porteur d'un projet municipal qui s'inscrit dans la continuité des objectifs 2014-2020. Il a fait part de sa vive émotion et a tenu à remercier l'Assemblée délibérante pour le travail accompli qui pose les bases de son action future. Après avoir dressé un bilan des actions engagées qui ont su développer et moderniser la ville, il a remercié chaleureusement Geneviève Darrieussecq auprès de laquelle il a beaucoup appris et a rappelé son formidable engagement au service d'un Mont de Marsan métamorphosé. "*Mon action s'inscrira dans la continuité de ce qui a été réalisé dans le cadre du mandat de l'équipe de Geneviève Darrieussecq dont j'ai fait partie, tout en y imprimant ma touche personnelle*" conclut Charles Dayot.

À la suite de cette élection qui s'est déroulée à bulletin secret, le Conseil municipal a procédé à l'élection des 10 adjoints au maire : Hervé Bayard, Bertrand Tortigue, Marie-Christine Bourdieu, Chantal Davidson, Farid Heba, Éliane Darteyron, Cathy Picquet, Jean-Paul Gantier, Cathy Dupouy-Vantrepoul et Gilles Chauvin.

Contact presse :

Pour plus d'informations ou une interview de Charles Dayot, maire de Mont de Marsan
Anne-Marie Commenay – Tél. : 05 58 46 64 16 - 06 81 83 73 98
communication@montdemarsan.fr